

STATIONNEMENT / HABITATION

Une mutualisation mineure des places de parking entre les places prévues pour les espaces résidentiels et les espaces professionnels est envisagée. Nous estimons que 16% des places des professionnels peuvent être utilisées par les résidents hors horaires de travail.

	T1	T2	T3	T4	T5
Ratio selon règlement PLU modifié	1	1	1,5	2	2
N° Lots maisons et petits collectifs	5	63	32	10	10
Total stationnement par type	5	63	48	20	20
N° Lots bâtiment collectif / Béguinage		15	11		
		15	16,5		

STATIONNEMENT / AUTRES PROGRAMMES

Programme	Ateliers / Bureaux					Piscine / Fitness Serre	
	Evènementiel	Crèche	Restauration	Bien-être			
Type selon PLU	Bureaux	Service	Service	Restauration	Service	Usagers internes	
Règlement PLU modifié	1 place / 40m²	1 place / 40m²	1 place / 40m²	1 place / 20m²	1 place / 40m²		
Facteur	0,025	0,025	0,025	0,05	0,025		
Par SDP	1251,1	216	150	93	430		
Par Effectif							
Total stationnement par type	31	5	4	5	11		

STATIONNEMENT TOTAL

* complété par des places deux roues

SURFACE DE STATIONNEMENT

	Surface / place	Nombre	Surface totale
Stationnement	12,5	200	2500
Stationnement PMR	16,5	30	495
TOTAL			2995 m²

STATIONNEMENT 2 ROUES

Logements 1/logement	Autres programmes 1/150m² de plancher
146	15

PC 035126 25 W0055
Date d'export : 10/12/2025
Guichen
Date de dépôt dossier : 03/11/2025
Nom du fichier : PC04 Notice de...
Date de dépôt du fichier : 03/11/2025

Places requises selon règlement PLU	Places proposées projet
156	
32	
188	188

Places requises selon règlement PLU	Places proposées projet
56	42

TOTAL sur terrain	244	230 *	DIFFERENCE 14
La mutualisation de 14 places (env. 6% des places) est basée sur le décalage temporel des utilisateurs des ERP et des habitants. Les utilisateurs des ERPs, présents surtout pendant la journée, pourraient se garer sur 14 places libres des habitants qui seront en partie absents pendant la journée . De plus, une mutualisation aura aussi lieu entre les différents ERPs qui, par leur destinations différentes, auront une fréquentation décalée (par exemple : le dépôt matinal des enfants pour la crèche laisse quatre places inoccupé pendant la journée...)			

Places requises selon règlement PLU	Places proposées projet
161	161